

Dans nos collections d'ouvrages anciens, une série d'ouvrages sur la toute jeune école de la République, dont ce volume de 1886 :

« **L'Union des instituteurs, journal pédagogique de la région SUD-EST** »

Certaines idées et préconisations sont généreuses, mais un certain nombre dénote l'esprit et le climat de l'époque où l'égalité homme-femme n'est pas de rigueur (voir « l'homme et la femme ») mais aussi des jugements de propagande (par exemple sur antagonisme entre le généreux Français et l'égoïste Allemand – voir « La France et l'Allemagne » - la défaite de 1870 n'est pas loin, et c'est l'époque où l'on installe dans les écoles et les collèges des « bataillons scolaires » pour familiariser les enfants au maniement des armes).

20 janvier 86

Nouvelle revue destinée aux instituteurs

- Pour être candidat au concours d'instituteurs et d'institutrices il faut avoir de 15 à 18 ans, avoir le certificat d'études primaires.

20 février 1886

On prépare au gouvernement un projet de loi visant à améliorer le traitement des instituteurs.

Pendant 15 ans, de **1833 à 1848**, l'instituteur a joui d'une situation privilégiée. Sa situation financière n'était pas brillante, mais il avait obtenu l'inamovibilité. Il était estimé et pouvait augmenter ses revenus en se trouvant d'autres ressources : secrétaire de mairie, géomètre, homme d'affaires...

Pédagogie

Ne pas perdre de vue que ce qui est enseigné est complètement ignoré des élèves. Il faut des explications suffisantes, mais ne pas donner trop d'explications ce qui créerait l'ennui et la fatigue.

Géographie

Il faut enseigner aussi la géographie de la région où vivent les enfants.

Appel est fait à la rédaction d'un ouvrage traitant ce sujet aux points de vue géographies physique, politique (cantons, tracé des routes...), économique...

Un concours est organisé.

La condition de l'instituteur :

Les **lois de 1850** conçues dans un esprit réactionnaire et clérical soumettent l'enseignement primaire au clergé. Le curé devient le véritable directeur d'école. La condition de l'instituteur s'en trouve amoindrie. Il est moins considéré. Pour lui faire accepter ce rôle, on a d'abord porté son salaire à 600 fr pour un peu plus tard le réduire à 400 puis à 200 fr.

La loi précédente de **1833** donnait un fixe de 200 fr à chaque instituteur ce qui représentait les frais de scolarité des enfants indigents qui devaient être admis gratuitement à l'école. Les autres élèves avaient une rétribution à payer. Les revenus étaient alors supérieurs au niveau minimum. En **1867** avec M. Duruy ministre de l'instruction publique, le traitement des instituteurs fut un peu amélioré. 10 000 écoles de filles furent créées. Les villes furent encouragées à créer des cours d'enseignement secondaire.

Pédagogie

L'école a un rôle éducatif.

L'éducation est la compagne obligée de l'instruction.

La morale qui s'enseigne est comme un trait d'union entre l'instruction et l'éducation..

Loi votée par le sénat sur l'organisation de l'enseignement primaire.

Dans toutes les écoles publiques, le personnel sera laïque.

L'instituteur ne devra pas exercer un autre métier.

Il ne sera pas révoqué.

Un livre recommandé : L'Éducation à l'école, de M. Vessiot, inspecteur général.

Quelques idées :

Plus un peuple a de libertés, plus il doit avoir de moralité.

Moins les hommes sont gouvernés, plus ils doivent savoir se gouverner eux-mêmes.

Ils doivent se conduire d'autant mieux qu'ils sont libres de se mal conduire.

On ne peut nier que l'influence religieuse va en diminuant.

Les religions ont eu sur les sociétés une action bienfaisante parce que la morale y était mêlée aux superstitions.

Le prêtre parle au nom d'une autorité supérieure. Convaincu que l'homme est originellement mauvais, il ne le croit pas capable de se tenir de lui-même.

L'homme n'est ni bon, ni mauvais. Il naît avec le pouvoir de devenir l'un ou l'autre.

L'éducation est un secours apporté à l'enfant dans la lutte qu'il engage contre ses mauvais penchants.

Le maître devra faire comprendre à l'enfant que l'obligation morale est indépendante des religions.

5 avril 1886

Condition de l'instituteur

La loi du 16 juin **1881** proclame la **gratuité absolue de l'enseignement primaire**.

En **1882**, il fut rendu **obligatoire** pour tous les enfants de 6 à 13 ans.

L'inégalité de salaire qui existe entre les instituteurs et les institutrices va être supprimée.

Les instituteurs auront droit au logement ou à une indemnité.

20 avril 1886

Le succès de l'instituteur dépend de l'ascendant qu'il a sur les enfants, mais aussi sur les parents.

L'instituteur a perdu l'inamovibilité qu'il avait acquise en 1833. Mais il faut qu'il soit

indépendant et loin de la misère afin d'être estimé aussi par les parents car c'est triste à dire, mais dans la société actuelle, la considération est proportionnelle à la richesse.

L'enseignement professionnel

Il faut favoriser le développement industriel de la nation et vulgariser l'enseignement professionnel.

Il faut encourager le travail manuel.

Science et industrie, telle doit être la base de l'éducation populaire.

5 mai 1886

Ce journal est celui des instituteurs et tous peuvent y participer et faire profiter de leur expérience.

Monsieur Arnoux, instituteur à Grenoble envoie un article.

Pédagogie

Correction des devoirs de style

Voilà le procédé que j'utilise.

Je lis tous les devoirs que je divise en trois catégories ; bonnes, médiocres, mauvaises.

J'en choisis deux ou trois dans chaque catégorie que je corrigerai en classe avec les élèves.

Nous voyons ce qui manque. Nous cherchons les idées principales et les idées accessoires qui doivent se grouper autour des idées principales.

Le corrigé émerge. Tout le monde y travaille et pourra ensuite corriger son devoir.

Cette correction sera plus utile que la correction solitaire que j'aurais pu faire et que m'ordonne l'arrêté du 27 juillet.

Les lois sur l'enseignement primaire

Une loi sur l'obligation et sur la gratuité de l'école a été votée en **1886** à une forte majorité de 172 voix contre 107.

La loi de 1850 a vécu. L'instituteur va jouir de garanties contre la révocation et le déplacement.

L'enseignement public est remis dans les mains d'un personnel laïque.

Des laïques seuls peuvent réunir sur les mêmes bancs les enfants de tous les cultes et de toutes les croyances.

Rien ne s'oppose à ce que l'enfant reçoive un enseignement religieux par le curé si les parents le désirent. Les écoles religieuses ne sont pas supprimées.

Reste à régler le problème de la paye. Le ministre vient de déposer une proposition de loi sur les traitements des instituteurs et institutrices.

20 mai 1886

Les Projections dans l'enseignement

Il faut un local où l'on puisse faire l'obscurité, un appareil et des vues.

Grâce au progrès de la photographie, les dessins sur verre sont parfaits.

Faire apparaître sur un tableau blanc des images qui frappent par leur netteté, leur beauté, simplifie l'étude des sciences et exige moins d'effort des élèves. Instruire en

amusant, c'est ouvrir l'esprit de l'enfant, lui faire trouver du plaisir.
On peut aussi utiliser les projections dans d'autres matières que la science, en histoire naturelle, géographie et même en histoire.

5 juin 1886

France et Allemagne

Le Français est généreux l'Allemand est égoïste. De tous les temps la France a placé les intérêts de l'humanité au-dessus des petits intérêts égoïstes. La Prusse, de tout temps, n'a pensé qu'à son intérêt personnel.

Il y a en France des partisans de la paix perpétuelle qui rêvent d'une société nouvelle où tous les hommes seraient frères et nous appellerions les Allemands nos frères !

Nous ne voulons pas de ce paradis terrestre.

Écrit par M. Valois.

Concours de gymnastique

L'éducation physique donne force et santé et contribue dans une large mesure à la formation du caractère et au développement de l'intelligence.

De nombreuses sociétés de gymnastique se sont formées en France. On a construit des gymnases. Mais il faut de l'émulation, les efforts isolés sont insuffisants. C'est pourquoi ont été organisées des fédérations régionales comme à Grenoble La Fédération des sociétés de gymnastique du Dauphiné et de la Savoie. Des fêtes sont organisées à Chambéry et à Valence cette année. Les exercices seront variés.

5 juillet 1886

La curiosité

Elle est en quelque sorte l'appétit, la faim de l'intelligence.

L'instituteur, comme les parents, doit stimuler l'appétit intellectuel de l'enfant. Mais après avoir excité sa curiosité il faut qu'il obtienne son attention.

La curiosité et l'attention sont les deux mobiles de l'intelligence, mais il faut en user avec habileté. Il faut que cette curiosité soit vite satisfaite car l'enfant n'est pas capable d'une attention soutenue. Il ne faut pas l'accabler de détails sinon il n'écoute plus et son imagination bat la campagne. Il faut que nos réponses soient courtes et précises.

Les programmes

Ils sont trop chargés. Impossible de les suivre.

L'attention de l'enfant est éparpillée par un trop grand nombre de sujets. Sa mémoire surchargée ne le sert plus avec rapidité et précision.

On jette dans l'esprit de l'enfant des notions confuses qu'il oublie vite.

20 juillet 1886

Dans une lettre au ministre du commerce, M. Gustave Rivet, député, rappelle que c'est à Vizille, avant Versailles, que les 3 ordres se sont réunis. Il y a été décidé que les députés du Tiers État seraient en nombre égal à ceux des deux autres ordres

réunis.

On voit que les députés dauphinois réunis en assemblée contre l'ordre royal sont des précurseurs de la révolution dont on va bientôt fêter le centenaire.

Projets de loi sur les traitements des instituteurs et institutrices

Au point de vue moral, il y a une amélioration. Il devient un fonctionnaire de l'État et ne relève que de ses chefs hiérarchiques.

5 août 1886

En France les enfants sont en train de perdre et le sens du respect et l'esprit de discipline. A qui la faute ? Aux Enfants ? Non, aux parents. Le père ni la mère ne témoignent pour le maître la considération à laquelle il a droit.

Dans les familles, il n'y a pas de discipline. Le petit Français aime bien son père et sa mère, il ne les respecte plus guère.

La Conscience, dictée de certificat d'études

Lorsque nous avons manqué à un devoir ou commis une méchanceté, nous sommes inquiets et nous voudrions pouvoir nous en aller de nous-mêmes, parce qu'il y a quelque chose qui nous tourmente et nous fait des reproches. C'est la Conscience qui parle. L'inquiétude de la conscience s'appelle le remords...

20 août 1886

L'homme et la femme

Selon M. Delaunay, la femelle l'emporte sur le mâle chez certaines espèces inférieures telles que les abeilles, frelons, guêpes, papillons. Cette même supériorité se retrouve chez les poissons et les reptiles.

Il n'en est pas de même chez les vertébrés supérieurs. Chez les oiseaux et les mammifères, presque toujours le mâle l'emporte sur la femelle.

Le mâle est plus grand, son crâne est plus lourd. La femme serait donc moins vigoureuse et moins intelligente que l'homme.

Exemple :

Dans les ateliers de typographie les femmes travaillent minutieusement, mécaniquement, sans bien savoir ce qu'elles font. Elles composent bien la *réimpression*, travail qui n'exige pas d'intelligence, et mal les *manuscrits* qu'elles comprennent moins bien que les hommes.

En ce qui concerne la race, la supériorité de la femme se rencontre parfois chez les races inférieures, mais jamais chez les races supérieures.

Même conclusion relativement à l'âge. Le sexe féminin l'emporte pendant les douze premières années, puis l'homme l'emporte...

La femme est souvent plus intelligente que l'homme dans les classes inférieures. Les avocats ont remarqué que les femmes de la classe ouvrière savent mieux exposer leur affaire que leurs maris. Aussi disent-ils souvent à ces derniers de leur envoyer leurs femmes.

Toujours selon M. le docteur Delaunay, anthropologiste, les deux sexes tendent à se séparer à mesure qu'on s'élève des classes inférieures aux classes supérieures.

M. Delaunay dit cependant qu'il semblerait que les femmes passent par les différents stades que ceux où sont passés les hommes, mais avec un décalage.

Certificat d'études primaires supérieures. Dictée

La Conversation

Ce qui fait que peu de personnes sont agréables dans la conversation, c'est que chacun pense plus à ce qu'il a dessein à dire qu'à ce que les autres disent... Il est nécessaire d'écouter ceux qui parlent...

5 septembre 1886

Les instituteurs appartiennent pour le plupart à des familles de petits commerçants, de cultivateurs ou d'ouvriers, de fortune modeste ou nulle.

Souvent leurs mères les ont encouragés à devenir instituteurs pour qu'ils ne soient pas éloignés trop longtemps à cause du service militaire qui, pour eux, ne dure qu'un an.

Les pères qui rentraient le soir, fatigués, rencontraient l'instituteur libre depuis 4h et décidaient de pousser un de leurs garçons à devenir instituteur. Et l'on disait que la paye des instituteurs allait être augmentée. Cela a attiré beaucoup de candidats.

Mais, après l'école normale, c'est la déconvenue, la paie n'est pas suffisante (1fr 80 à 2fr 60 par jour). Les parents doivent aider. La désillusion arrive.

Il y a 23 ans, en 1863, la moyenne de traitement des instituteurs était de 1469 fr. Aujourd'hui elle est de 1120 fr.

Dictée de certificat d'études

Le vrai patriote

Toujours disposé à l'indulgence et à la paix, il ne cesse d'être agneau que lorsque la patrie en péril a besoin d'être défendue...

20 septembre 1886

Une proposition de M. Veyron, rédacteur en chef du journal.

Inscrire en mairie les réussites aux certificats d'études primaires et autres examens.

Ce serait stimulant pour les enfants.

La neutralité religieuse à l'école (d'après les propos de M. Fouillée)

La loi prône la neutralité religieuse, mais exclut l'hostilité à l'égard du sentiment religieux, l'indifférence dédaigneuse et le silence absolu qui serait le puritanisme de la neutralité. L'instituteur doit faire œuvre pacificatrice sur la neutralité religieuse à l'école.

Si chacun met en pratique ces sages conseils, la haine que les ennemis de la neutralité religieuse professent à notre égard tombera d'elle-même.

Les instituteurs ruraux de l'arrondissement de la Tour-du-Pin

par M. J Vargoz, instituteur à St Victor de Cessieu

Cela se passait **avant 1833** où une loi fit disparaître les instituteurs ambulants. Autrefois les maîtres d'école en apparaissant en novembre et arrivant du Briançonnais ou de l'Oisans annonçaient la venue de l'hiver.

Habit long de couleur sombre et usé, chapeau haut de forme, canne ferrée souvent avare et ignorant, dévot et honnête, tel était le maître d'école.

Il s'installait généralement dans la maison où il y avait le plus grand nombre d'enfants qui étaient admis gratuitement, mais on devait lui fournir le mobilier, une table, 2 bancs, une chaise. La classe était commune aux 2 sexes. Elle n'avait lieu que le matin ou le soir car le maître exerçait ses fonctions dans deux localités souvent éloignées l'une de l'autre.

La rétribution était de 0fr50 à 1fr par mois selon le niveau de l'élève. Au mois d'avril le maître repartait avec 150fr gagnés en 5 mois et totalement économisés.

Les enfants n'apprenaient pas à écrire, mais à lire et uniquement des textes religieux et «la chiffre». Ceux qui y parvenaient étaient connus à trois ou quatre lieues à la ronde et on en parlait dans les veillées.

Le maître n'était pas très considéré, mais comme il était libre comme l'air il ne craignait pas les vexations du curé.

Les fleurs

Très beau texte sur les fleurs page 7 du 20 septembre 1886

Les écoles sont généralement bâties sur de vastes emplacements. On pourrait y planter des fleurs ou du gazon. L'instituteur nommerait un ou deux élèves chargés, pendant les récréation, de s'en occuper.

5 octobre 1886

Projet de loi sur les traitements

Les traitements fixés par le projet de loi sont insuffisants. Nous bornerons là notre critique.

Mais il y a un point sur lequel nous voulons insister. Et que nous ne pouvons approuver. L'accès à la 2ème et à la 3ème classe sera interdite aux instituteurs qui n'ont pas le brevet supérieur.

Ce brevet devra être exigé à l'avenir, mais actuellement c'est prématuré.

La grande majorité du personnel n'a que le brevet élémentaire.

Pense-t-on vraiment qu'après 10 ou 15 ans de pratique, ceux qui ont le brevet supérieur aient une valeur plus grande ?

Pourquoi faire de l'obtention de ce diplôme la condition nécessaire à l'avancement ?

Beaucoup de bons instituteurs n'ayant que le brevet élémentaire touchent actuellement 1500 fr par mois. Ceux-là vont continuer à toucher cette somme. Mais désormais les instituteurs qui n'auront que le brevet élémentaire ne pourront plus espérer être augmentés et toucheront pendant 20 ans le même traitement. Ils n'auront plus rien pour exciter leur zèle.

Les caisses d'épargne scolaire.

Il y en a 13000 en France, 216 en Isère.

L'instituteur reçoit chaque semaine les menues épargnes des élèves. Il inscrit la somme sur un registre et remet un duplicata à l'élève. Les familles peuvent ainsi contrôler. Dès que la somme atteinte par l'élève est de 1fr le maître la dépose chaque mois à la Caisse d'épargne.

La somme est inscrite sur un livret individuel, conforme à celui de tout déposant. Le livret est montré à la famille qui s'initie ainsi au mécanisme et aux avantages de la Caisse d'épargne. Ce livret devient un moyen de propagande parmi les adultes. L'enfant conservera ce livret en sortant de l'école, quand il entrera à l'atelier. Cet enseignement de l'épargne doit faire partie de l'éducation de tous les citoyens et donner dès l'enfance le goût de l'épargne.

20 octobre 1886

Chronique scolaire : Concours de Mens du 5 septembre dernier

École de garçons

Instruction agricole 8 concurrents

- 3ème prime, médaille dorée 1ère classe et diplôme, M. Maurice, instituteur à Clelles
- 4ème prime, médaille de bronze ministérielle et diplôme, M. Evesque, instituteur à Saint Sébastien
- 5ème prime, médaille dorée 3ème classe et diplôme, M. Joubert instituteur à St Jean d'Hérans
- 7ème prime, médaille-diplôme, M. Borel, instituteur à St Martin de Clelles
- 8ème prime, médaille-diplôme, M. Fluchaire, instituteur à Prébois.

Ecole de filles

Economie domestique, 3 concurrentes

- 2ème prime, médaille dorée, 4ème classe, Mlle Lesbros, institutrice à Mens.
- 3ème prime, médaille de bronze ministérielle, Mme Joubert, institutrice à St Jean d'Hérans.

Conservation des oiseaux, 4 concurrents

- 1ère prime, médaille d'argent, 2ème classe, et diplôme d'honneur, M. Maurice, instituteur à Clelles.
- 2ème prime, médaille dorée, 1ère classe, et diplôme d'honneur, M. Fluchaire, instituteur à Prébois.
- 3ème prime, médaille des *Agriculteurs de France* et diplôme d'honneur, M. Borel, instituteur à St Martin de Clelles.

5 novembre 1886

L'École, par M. Rivet, député

La droite par ses nombreux amendements, a voulu s'opposer à la loi récemment votée qui enlève la domination du clergé sur les écoles.

L'État est laïque, il ne doit prendre parti entre aucune religion.

L'État enseignera la lecture, l'écriture, l'orthographe, le calcul, la géographie, l'histoire, mais la religion n'entrera pas dans les écoles. Nous voulons que l'instituteur fasse des citoyens instruits, non des croyants aveugles.

L'État veut s'affranchir, il veut se passer de l'église pour son enseignement public. Voilà pourquoi tant d'injures pleuvent sur nos têtes.

Loi sur l'Enseignement primaire

Quelques articles (*Il y en a 68*)

Art 2 - Les établissements d'enseignement primaire peuvent être publics, c'est à dire fondés et entretenus par l'État ou privés, c'est à dire fondés et entretenus par des particuliers ou des associations.

20 novembre 1886

Une leçon de géographie à l'école primaire Par M. Arnoux

La terre

Je me suis muni d'une pomme et d'un petit bout de fil de fer.

J'ai posé ces objets sur le bureau sans parler. J'ai obtenu l'attention des élèves.

La leçon commença.

Cette pomme fut la terre, une sphère. Le fil de fer dont je la traversai en fut l'axe que nous appelâmes l'axe terrestre. Les points d'entrée et de sortie que je fixai aux deux extrémités furent les deux pôles.

D'un pôle à l'autre mon canif traça un méridien. Pénétrant plus profondément, il coupa la terre en deux demi-sphères, les deux hémisphères

La pointe de mon canif passa ensuite à égale distance des pôles et traça un grand cercle que nous appelâmes équateur. D'autres sections devinrent les tropiques, les cercles polaires...

Les deux élèves qui avaient le mieux répondu reçurent chacun un hémisphère de la pomme à manger.

20 décembre 1886

Quelques pensées pédagogiques pour finir l'année 1886

- Un éloge mérité a sauvé plus d'un enfant, tandis que des reproches continuels en ont perdu beaucoup d'autres.

Locke

- Il faut caresser les bons naturels, être sévère avec les mauvais, mais jamais rude avec aucun.

Mme de Maintenon

A suivre